



- Zonage :**
- 1AU : Zone d'urbanisation future dédiée à l'habitat
 - 1AUx : Zone d'urbanisation future dédiée à l'activité
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - UA : Zone urbaine ancienne
 - UB : Zone urbaine récente
 - UX : Zone d'activité
 - Nj : Zone naturelle de jardins
 - Ni : Zone naturelle de loisirs
- Prescriptions ponctuelles :**
- ★ Patrimoine bâti à protéger (L151-19CU)
 - ▲ Bâtiements pouvant potentiellement induire un périmètre de réciprocité
- Prescriptions linéaires :**
- Alignement commercial
 - Mise en valeur des chemins de randonnée (L151-19CU)
 - Mur à protéger (L151-19CU)
- Prescriptions surfaciques :**
- ▨ Emplacement réservé (L151-41CU)
 - ▨ Espace Boisés Classés (L113-1CU)
 - ▨ Périmètres des OAP
 - ▨ Lisière protégée (L151-23CU)
 - ▨ Parcs, jardins et vers à préserver (L151-19CU)

N°PEP	Emplacement réservé		Surface (m²)
	Mo	Mo	
1	Aménagement de la voie pour faciliter le stationnement des véhicules	Mo	24
2	Aménagement d'un espace piétonnier	Mo	200

Plan Local d'Urbanisme

Elaboration du PLU

Commune de Voullans
 Département de Seine-et-Marne
 Pièce n°4b : règlement graphique – Zoom – 2 000

	Date de prescription de l'élaboration : 18 juin 2015
	Date Arrêt-projet : 15 avril 2024
	Mise à l'enquête publique en date du : 23 octobre 2024
	Date approbation :